

COMMUNE DE CAMARET-SUR-AIGUES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Département de
VAUCLUSE

Arrondissement
de CARPENTRAS

Séance du 29 septembre 2026

L'An deux mille vingt-six, le vingt-neuf septembre à dix-neuf heures,

Nombre de membres
En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

le CONSEIL MUNICIPAL de Camaret-sur-Aigues, dûment convoqué le vingt-deux septembre deux mille vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,

N°2026/DELIB/077

*Sous la présidence de **Philippe de BEAUREGARD, Maire.***

Objet :
*Modification du tableau
théorique des effectifs*

Rapporteur :
Antonio MUGA

Présents : Liliane DIAZ, Hervé AURIACH, Sylvette GILL, David AZZOLINI, Antonio MUGA, Sylvia LANFUMEY, Jean-Luc DA COSTA, Adjoints. Claude CHEVALIER, Francine DENEUX, Jean-Paul HUBLET, Patricia MURET, Michèle AUBERT, Patrick FARRE, Jean-Paul LENER, Monique MANTIONE, Elvire TEOCCHI, Isabelle LATARD-FOUILLEUL, Chantal BERGEL, Christophe LACROIX, David DUSSART, Jean-François MENGUY, et Françoise VIRLOUVET Conseillers Municipaux.

Procurations : Renée SOVERA ayant donné procuration à Liliane DIAZ, Gérard THON ayant donné procuration à Jean-Luc DA COSTA, Olivia NENCI-PAULO ayant donné procuration à Sylvia LANFUMEY, Nathalie ROSE ayant donné procuration à Françoise VIRLOUVET.

Absents excusés : Néant.

Considérant la désignation de, comme secrétaire de séance,

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la délibération du 2 juin 2026 établissant le tableau théorique des effectifs de la Commune de Camaret-sur-Aigues,

Vu les dispositions statutaires applicables aux différents agents de la commune en matière d'évolution de carrières,

Considérant l'intégration au tableau théorique des avancements de grade, des modifications de temps de travail,

Considérant que les crédits sont inscrits au budget primitif 2026 au chapitre 012,

Considérant l'avis des membres du Comité Social Territorial en date du 18 mai 2026,

DECIDE à l'unanimité :

- D'accepter la suppression des postes budgétaires suivants :
 - Un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 30h hebdomadaires
- D'accepter la création du poste budgétaire suivant :
 - Un poste de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet pour le service administratif
- D'accepter le nouveau tableau théorique des effectifs tel qu'annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Philippe de BEAUREGARD,
Maire,



Isabelle LATARD,
Secrétaire de séance

Publié le : - 2 OCT. 2026

Transmis en Préfecture de Vaucluse le : - 2 OCT. 2026

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.





ANNEXE - Tableau des effectifs théoriques au 29 septembre 2026

Grades	cat.	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	17.5h/sem	20h/sem	23.5h/sem	30h/sem	31.5h/sem	32h/sem	33h/sem
Non permanent										
Collaborateur de cabinet	A	1	1							
Emploi fonctionnel										
D.G.S.	A	1	1							
Filière Administrative										
Attaché Territorial principal	A	1	1							
Attaché Territorial	A	3	2							
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1	0							
Rédacteur	B	1	1							
Adjoint Administratif prcp 1ère classe	C	4	4							
Adjoint Administratif prcp 2ème classe	C	1	0							
Adjoint Administratif Territorial	C	1	1							
Filière Technique										
Technicien principal de 1ère classe	B	2	2							
Agent de Maîtrise principal	C	1	1							
Agent de Maîtrise	C	2	2							
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	5	4							
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	7	4							
Adjoint technique territorial	C	14	11				0			
Filière Sociale & Médico-social										
infirmier de soins généraux	A	1	1							
Assistant socio Educatif	A	1	1							
Educ. jeunes enfants classe exceptionnelle	A	1	1							
Educ. jeunes enfants	A	2	0							
Aux. de puériculture de classe supérieure	B	2	2							
Aux. de puériculture de classe normale	B	4	4							
A.T.S.E.M pcpl 1ère classe	C	5	5							
A.T.S.E.M pcpl 2ème classe	C	1	1						1	
Filière Culturelle										
Adjoint du patrimoine territorial	C	1	1							
Filière Sportive										
Opérateur principal des APS	C	1	1							
Filière Animation										
Animateur principal de 1ère classe	B	1	1							
Animateur principal de 2ème classe	B	1	1							
Animateur territorial	B	1	0							
Adjoint d'animation pcpl 1ère classe	C	6	5					1		
Adjoint d'animation pcpl 2ème classe	C	5	3							
Adjoint d'animation Territorial	C	9	6							
Filière Police										
Brigadier Chef Principal	C	3	3							
Gardien Brigadier	C	1	0							
TOTAL		91	71	0	0	0	0	0	1	0

